

Réunion du Conseil Communal du 25/07/2008

Rapport officiel et en résumé

1. Organisation scolaire 2008/2009 :

a) nomination d'un chargé de direction (m/f) 2008/2009 pour assurer entre autres des leçons d'éducation physique (séance à huis clos)

Madame Marie-Louise Spilman-Nilles est nommée comme chargée de direction dans la commune de Mamer pour assurer entre autres des leçons d'éducation physique pendant l'année scolaire 2008/2009.

b) nomination d'un chargé de direction (m/f) 2008/2009 pour assurer entre autres des leçons d'éducation physique (séance à huis clos)

Madame Marie-Antoinette Buchette-Fischer est nommée comme chargée de direction dans la commune de Mamer pour assurer entre autres des leçons d'éducation physique pendant l'année scolaire 2008/2009.

c) nomination d'un chargé de direction (m/f) 2008/2009 dans l'éducation préscolaire pour pallier entre autres aux différentes décharges (séance à huis clos)

Madame Viviane Konz est nommée comme chargée de direction dans la commune de Mamer pour assurer entre autres des décharges dans l'éducation préscolaire pendant l'année scolaire 2008/2009.

d) nomination d'un chargé de direction (m/f) 2008/2009 dans l'enseignement primaire pour pallier entre autres aux différentes décharges (séance à huis clos)

Madame Karin Schanen est nommée comme chargée de direction dans la commune de Mamer pour assurer entre autres des décharges dans l'enseignement primaire pendant l'année scolaire 2008/2009.

e) nomination d'un chargé de direction (m/f) 2008/2009 dans l'éducation préscolaire pour assurer les cours renforcés en langue luxembourgeoise (séance à huis clos)

Madame Chantal Leytem-Glodt est nommée comme chargée de direction dans l'éducation préscolaire de la commune de Mamer pendant l'année scolaire 2008/2009.

f) avis au sujet d'une demande d'admission anticipée en première année d'études primaires

Le conseil communal avec neuf contre deux voix décide de refuser une admission anticipée en première année d'études primaires.

2. Informations, divers et questions émanant des conseillers communaux

Le conseil communal, entend les communications d'usage de Monsieur le bourgmestre ainsi que les questions émanant des conseillers communaux.

3. Enseignement musical 2008/2009 :

a) décision de confier la tenue des cours de musique par voie conventionnelle à l'UGDA et approbation du tarif unitaire par heure de cours annuelle

Le conseil communal unanimement décide de confier l'organisation des cours de musique par voie conventionnelle à l'U.G.D.A. pour l'année scolaire 2008/2009; autorise le collège échevinal à signer une convention avec l'U.G.D.A. pour une période prenant effet à partir du 01/09/2008 et allant jusqu'au 31/08/2009 et approuve le tarif unitaire par heure de cours annuelle au montant de 3.646,38 €.

b) approbation de l'organisation scolaire provisoire 2008/2009

Le conseil communal unanimement arrête l'organisation scolaire provisoire pour l'année scolaire 2008/2009.

4. Approbation d'une concession d'un droit de superficie avec l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg dans l'intérêt la construction d'un Centre d'Intervention Régional pour le Service d'Incendie et de Sauvetage ainsi que pour la Protection Civile à Mamer, route d'Arlon

Le conseil communal unanimement approuve un acte de concession d'un droit de superficie entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg et la commune de Mamer pour un terme de 49 ans, moyennant une indemnité annuelle de 7.062,00 €.

5. Fixation du taux à appliquer pour 2009 en matière d'impôt commercial à la base d'assiette d'après le bénéfice d'exploitation à 300% (trois cents)

Le conseil communal unanimement décide de fixer le taux multiplicateur à appliquer pour l'année d'imposition 2009 en matière d'impôt commercial communal à la base d'assiette d'après le bénéfice d'exploitation à 300% (trois cents).

6. Changements dans des commissions consultatives :

a) nomination de Mme Christiane Thimmesch-Hoffmann comme membre effective de nationalité luxembourgeoise dans la Commission pour Etrangers et de l'Intégration en remplacement de M. Bob Feyereisen (représentant la liste 2 – PCS)

Le conseil communal unanimement nomme Mme Christiane Thimmesch-Hoffmann comme membre effective de nationalité luxembourgeoise, représentant la liste 2 « PCS », dans la Commission consultative pour Etrangers et de l'Intégration et remercie M. Bob Feyereisen de son engagement pour la cause publique.

b) nomination de M. Tom Wirion comme membre dans la Commission des Finances et Acquisitions en remplacement de M. Fernand Grulms (représentant la liste 2 – PCS)

Le conseil communal unanimement nomme M. Tom Wirion comme nouveau membre dans la Commission des Finances et des Acquisitions, représentant la liste 2 – PCS et remercie M. Fernand Grulms de son engagement pour la cause publique.

7. Affaires de personnel:

a) nomination définitive de Mlle Sandra Mergen comme éducatrice diplômée avec effet au 01/09/2008 (séance à huis clos)

Mlle Sandra Mergen bénéficie d'une nomination définitive comme éducatrice diplômée auprès de la commune de Mamer avec effet au 01/09/2008.

b) attribution d'une prime d'astreinte fixe de 22 points indiciaires à M. Georges Bartholmy, agent municipal

Le conseil communal décide d'attribuer à l'agent municipal M. Georges Bartholmy, une prime d'astreinte fixe de 22 points indiciaires avec effet au 01/08/2008.

c) démission de Mme Anne Neyens-Birkenfeld comme surveillante à la maison relais (séance à huis clos)

Le conseil communal accorde démission de son emploi de surveillante à la maison relais pour enfants avec effet au 15/09/2008 à Mme Anne Neyens-Birkenfeld.